

Fiche communale

Charleroi



Édition 2020

Fiche communale

Charleroi

Editeurs responsables

Nathalie QUEVY
Hainaut développement
Parc scientifique Initialis
Boulevard Initialis 22 – 7000 Mons
Tél.: +32 65 342 612 – Fax: +32 65 342 603

Helen BARTHE BATSALLE
Observatoire de la Santé du Hainaut
Rue de Saint-Antoine 1 – 7021 Havré
Tél.: +32 65 879 600 – Fax: +32 65 879 679

Récolte, structuration des données – Rédaction

HAINAUT DEVELOPPEMENT
Système d'Information stratégique
Richard REMISZ – Sam VAN DE VOORDE
Parc scientifique Initialis
Boulevard Initialis 22 – 7000 Mons
Tél.: 0800 15 500 – Fax: +32 65 342 566

OBSERVATOIRE DE LA SANTE DU HAINAUT
Paul BERRA
Rue de Saint-Antoine 1 – 7021 Havré
Tél.: +32 65 879 635 – Fax: +32 65 879 679

Email: hainaut.stat@hainaut.be

"Hormis les exceptions explicitement prévues par la loi, aucun extrait de cette publication ne peut être reproduit, introduit dans un fichier de données automatisé, ni diffusé, sous quelque forme que ce soit, sans l'autorisation expresse et préalable de l'éditeur".

2^{ème} mise à jour 2020

Sommaire

Éléments marquants.....	4
1. Territoire.....	5
2. Population	6
2.1. Population et évolution.....	6
2.2. Age de la population	7
Vieillessement de la population	7
2.3. Mouvements de population.....	8
2.4. Ménages	8
2.5. Perspectives de population et des ménages.....	9
3. Espérance de vie et mortalité.....	11
3.1. Espérance de vie.....	11
3.2. Mortalité.....	11
3.3. Causes de décès	11
4. Etat de santé.....	13
4.1. Etat de santé.....	13
4.2. Dépistage du cancer du sein.....	14
4.3. Comportements de santé.....	14
5. Logement.....	15
5.1. Logements et années de construction des bâtiments	15
5.2. Immobilier	15
Prix de l'immobilier	15
Pression immobilière.....	15
5.3. Foncier.....	16
5.4. Logements publics	16
6. Services à la population.....	17
6.1. Offre médicale	17
6.2. Petite enfance	17
6.3. Aînés	17
6.4. Nombre d'établissements scolaires	18
6.5. Population scolaire	18
7. Formation.....	19
7.1. Niveau d'instruction	19
8. Emploi.....	20

8.1.	Emploi salarié	20
8.2.	Emploi indépendant	20
8.3.	Taux d'emploi / Taux de chômage	20
	Taux d'emploi	20
	Taux de chômage.....	20
8.4.	Mobilité des travailleurs.....	21
	Mobilité des travailleurs résidents	21
	Mobilité des travailleurs occupés.....	21
9.	Revenus	22
9.1.	Revenus médians et déclarations.....	22
9.2.	Revenus d'intégration sociale (RIS)	22
10.	Tissu économique.....	24
10.1.	Entreprises.....	24
10.2.	Agriculture	25
10.3.	Tourisme.....	26
	Sources	27

Éléments marquants...

Avec 1 965 hab./km², la commune de Charleroi fait partie des communes à plus forte densité du Hainaut et de la Wallonie.

Elle présente une proportion d'étrangers (15,3 %) supérieure à celles du Hainaut et des autres régions du pays ; parmi ces résidents étrangers 36,3 % sont de nationalité italienne, 9,4 % marocaine, 7,3 % française et 6,9 % turque.

La mortalité totale et prématurée à Charleroi se révèle plus élevée tant chez les hommes que chez les femmes par rapport à la situation du Hainaut.

L'espérance de vie des hommes et des femmes de Charleroi est plus courte que celle des Hainuyers.

A Charleroi, le nombre de personnes souffrant d'au moins une maladie chronique impliquant une certaine dépendance est plus élevé que ceux du Hainaut et de la Wallonie.

Près des deux tiers des médecins généralistes de Charleroi ont 50 ans ou plus.

Le prix moyen de l'immobilier à Charleroi est inférieur aux prix moyens du Hainaut et de la Wallonie. Le prix moyen du foncier est inférieur aux prix moyens du Hainaut et de la Wallonie.

La commune recense sur son territoire 1 442 places d'accueil pour la petite enfance. Charleroi dispose de 26 maisons de repos qui totalisent 2 475 lits.

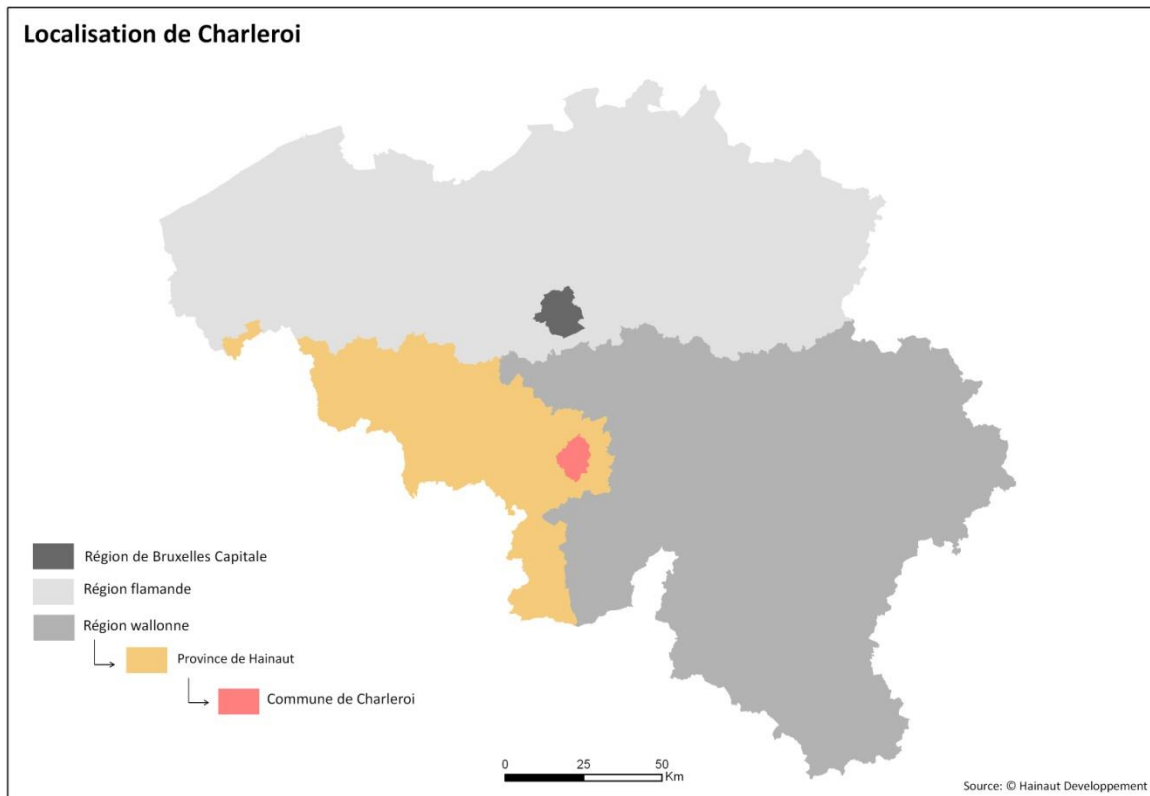
La commune présente une proportion plus faible de diplômés de l'enseignement supérieur que celle du Hainaut.

Le taux d'emploi de Charleroi est inférieur à ceux du Hainaut et des autres régions du pays. Néanmoins, Charleroi constitue un pôle d'emploi important pour la région. Le taux de chômage est supérieur aux taux du Hainaut, de la Wallonie, de la Flandre et de la Belgique. Le taux de création d'entreprises est plus élevé que ceux du Hainaut, de la Wallonie et de la Belgique. Le taux de cessation est plus important que ceux du Hainaut et des autres régions du pays.

1. Territoire

La commune de Charleroi se localise à l'est de la province du Hainaut et fait partie de la région « Charleroi Métropole ».

Le territoire carolo s'intègre dans l'ensemble paysager des bas-plateaux limoneux brabançon et hesbignon ainsi que dans l'ensemble de la Haine et de la Sambre.



La commune actuelle est composée de 15 entités : Charleroi, Marcinelle, Couillet, Dampremy, Gouxtroux, Marchienne-au-Pont, Monceau-sur-Sambre, Mont-sur-Marchienne, Jumet, Gosselies, Lodelinsart, Ransart, Roux, Gilly et Montignies-sur-Sambre. Au total, la commune présente une superficie de 10 295 ha pour une population de 202 267 habitants, ce qui donne une densité moyenne de 1 965 hab./km².

2. Population

2.1. Population et évolution

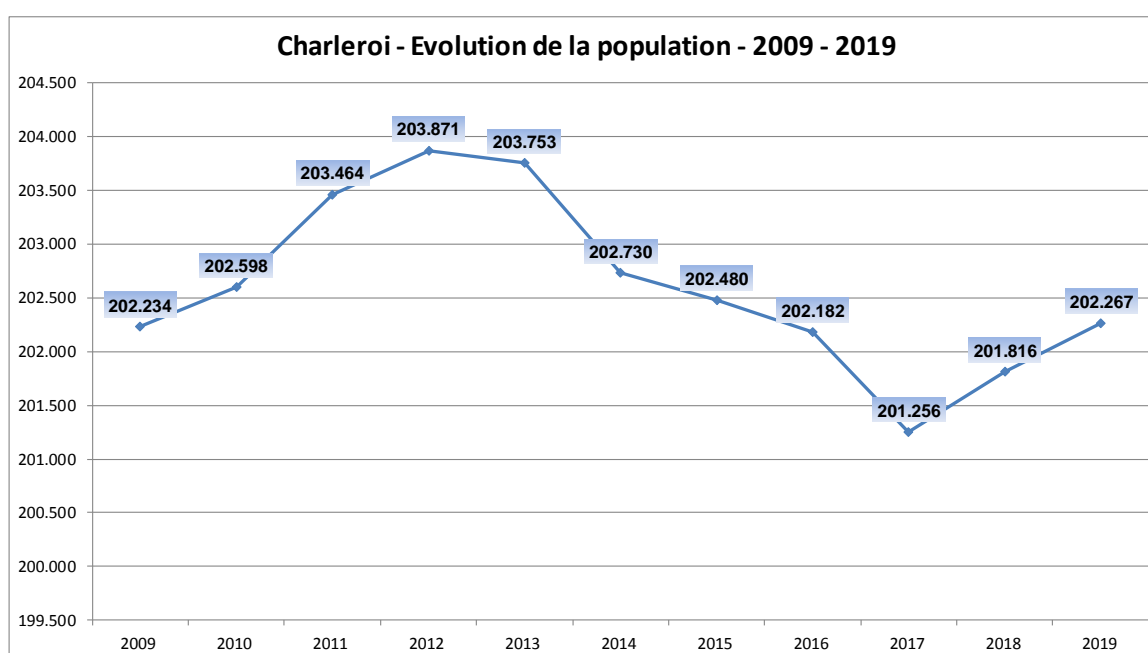
Au 1^{er} janvier 2019, la commune de Charleroi comptait 202 267 habitants (51,2 % de femmes et 48,8 % d'hommes) soit une densité de population de 1 965 hab./km².

Charleroi est la première commune du Hainaut et même de la Wallonie en termes de nombre d'habitants. Au niveau national, elle occupe la troisième place, derrière Anvers et Gand. La commune est également la plus dense du Hainaut et la troisième plus dense de Wallonie.

En 2019, la population étrangère de Charleroi représentait 15,3 % des habitants, ce qui est supérieur aux taux observés pour le Hainaut, la Wallonie, la Flandre et la Belgique. La grande majorité des personnes étrangères rencontrées à Charleroi est de nationalité italienne (36,3 % de l'ensemble de la population étrangère). Viennent ensuite les nationalités marocaine (9,4 %), française (7,3 %) et turque (6,9 %).

Territoire	Population			Densité - hab.Km ²	Population étrangère	
	Hommes	Femmes	Total		Valeurs absolues	Pourcentage
Charleroi	98.802	103.465	202.267	1.965	30.964	15,3
Hainaut	654.185	690.056	1.344.241	353	157.168	11,7
Wallonie	1.775.766	1.858.029	3.633.795	215	358.191	9,9
Flandre	3.260.033	3.329.036	6.589.069	484	526.394	8,0
Belgique	5.628.228	5.803.178	11.431.406	373	1.295.660	11,4

En 10 ans, la population de Charleroi a connu une évolution sensiblement positive de sa population (+ 33 habitants). Cette croissance est presque nulle alors que la tendance générale est à la croissance plus rapide de la population pour le Hainaut (+ 3,1 %), la Wallonie (+ 4,5 %), la Flandre (+ 6,1 %) et la Belgique (+ 6,3 %). Sur le graphique suivant, on remarque que la population de Charleroi a connu une première phase de croissance positive de sa population jusqu'en 2012. Par la suite, la population a commencé à décroître d'année en année, pour passer en 2017 sous le seuil de population de 2007. Une légère croissance de la population s'observe à nouveau en 2018-2019.



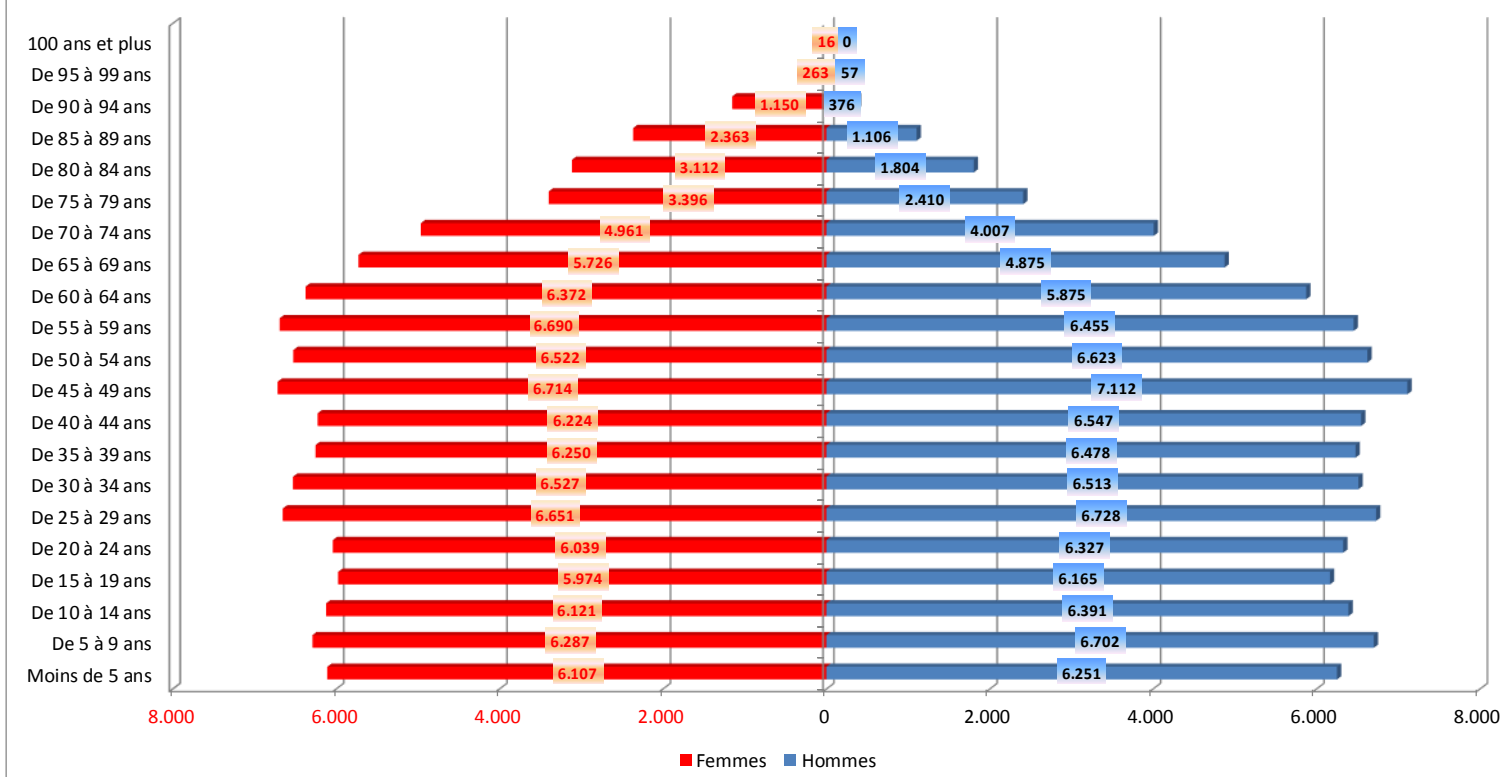
2.2. Age de la population

Les habitants de 25 à 49 ans représentent à Charleroi 32,5 % de la population, ce chiffre est de 32,2 % pour la province.

A partir de 55 ans et plus, les femmes sont plus nombreuses que les hommes et l'écart se creuse davantage dans les tranches d'âges supérieures.

La pyramide des âges apporte diverses informations. Notamment, elle montre l'impact actuel de l'arrivée des "baby boomers" dans la catégorie des 55 ans et plus entraînant un vieillissement non négligeable de la population. On observe que près de 17,6 % de la population carolo est âgée de 65 ans et plus. Cependant, la base de la pyramide reste large ce qui indique une natalité toujours élevée à Charleroi.

Charleroi - Pyramide des âges (valeurs absolues) - 2019



Vieillesse de la population

Pour l'année 2018, à Charleroi, les moins de 20 ans représentent 24,7 % de la population totale et les 65 ans et plus, 17,6 %. Les moins de 20 ans sont proportionnellement plus nombreux à Charleroi qu'en Hainaut ou en Wallonie. La tendance s'inverse pour la population des 65 ans et plus.

Phénomène récurrent dans les pays occidentaux, le vieillissement de la population touche également la commune de Charleroi. Pour 2018, le ratio entre la population âgée de 65 ans et plus et celle des moins des 20 ans est estimé à 0,71. Cela signifie qu'il y a à Charleroi 71 personnes âgées de 65 ans et plus pour 100 jeunes de moins de 20 ans.

Le ratio de dépendance (rapport entre la population inactive (enfants de 0 à 14 ans et personnes âgées de 65 ans et plus) et la population active (population de 15 à 64 ans)) est de 0,57 pour la commune. Cela signifie que dans la commune, il y a 100 personnes actives censées pouvoir s'occuper de 57 individus pour leur vie quotidienne. Ce ratio est de 0,56 pour le Hainaut pour la Wallonie.

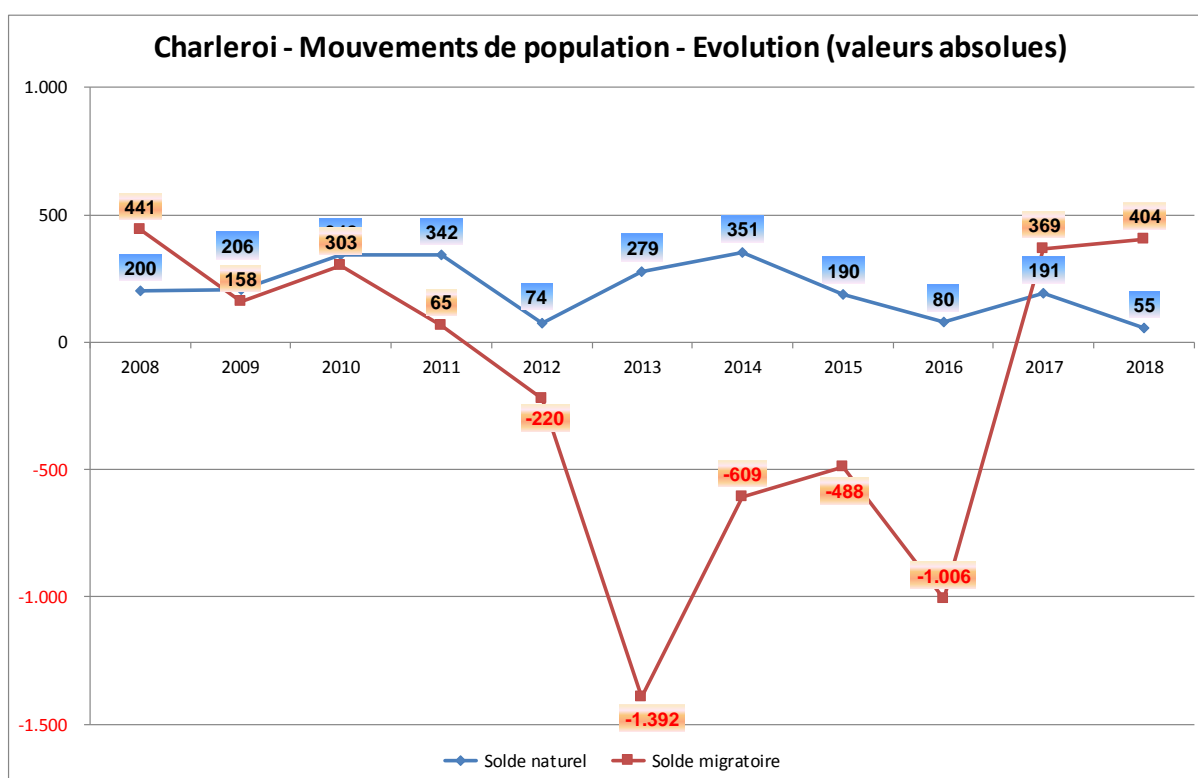
Si l'on considère la population active entre 18 et 66 ans (et donc la population inactive pour les tranches d'âges de 0 à 17 ans et les 67 ans et plus), ce ratio est de 0,57 à Charleroi.

2.3. Mouvements de population

L'évolution positive de la population de Charleroi ces dernières années est principalement due au solde naturel. Ce dernier a été fluctuant au cours de la période 2008-2018.

Le solde migratoire est quant à lui négatif (davantage d'émigrations que d'immigrations dans la commune) depuis 2012. Il redevient positif à partir de 2017.

Le solde naturel est positif tout au long de la période considérée.



2.4. Ménages

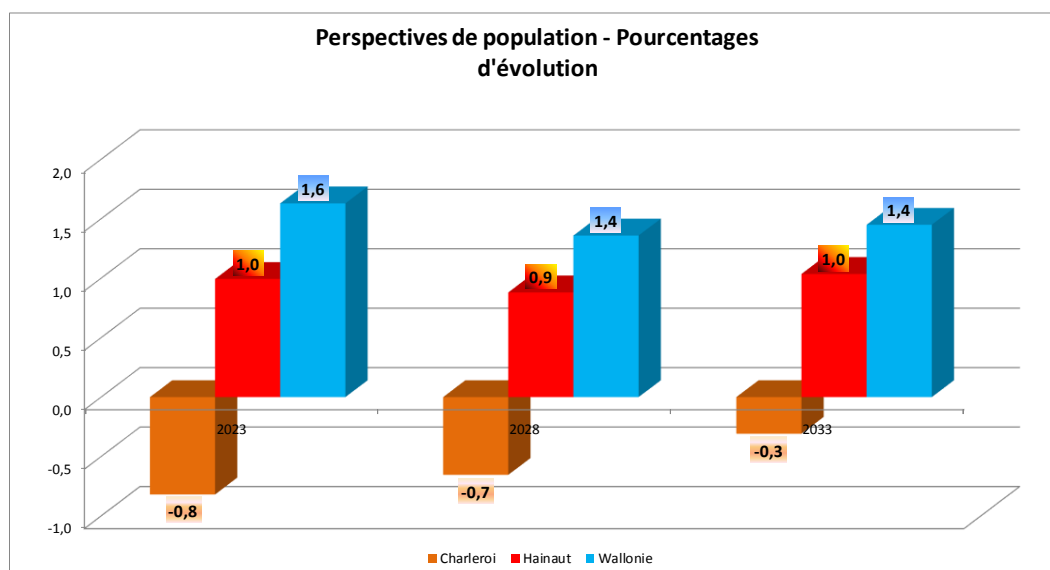
En 2019, le pourcentage de ménages isolés à Charleroi est de 41,8 %, soit une proportion supérieure à celle du Hainaut ou de la Wallonie.

Territoire	Type de ménage													
	Isolés		Couples mariés sans enfants		Couples mariés avec enfant(s)		Couples cohabitant sans enfant		Couples cohabitant avec enfant(s)		Familles mono-parentales		Autres types de ménages privés	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Charleroi	37.992	41,8	11.887	13,2	14.513	16,0	4.361	4,6	6.826	7,1	13.680	15,1	2.035	2,2
Hainaut	211.757	36,3	94.843	16,3	102.043	17,7	33.765	5,4	56.229	9,1	78.081	13,5	11.181	1,9
Wallonie	568.623	36,5	259.786	16,5	291.228	18,7	95.808	5,6	144.676	8,4	193.218	12,6	28.047	1,7
Flandre	897.185	32,3	637.285	22,6	615.903	22,1	178.564	5,9	206.044	6,9	231.827	8,5	48.961	1,7
Belgique	1.718.738	35,2	950.654	19,2	1.012.923	20,7	302.614	5,7	377.588	7,2	489.175	10,2	96.706	1,9

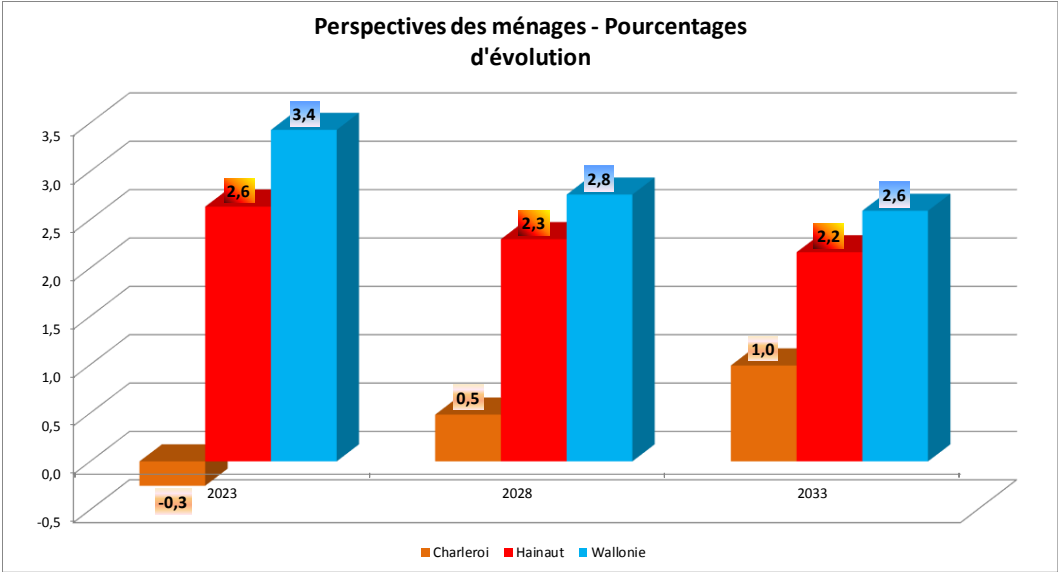
2.5. Perspectives de population et des ménages

D'après les estimations du Centre de Recherche en Démographie et Sociétés de l'UCL et de l'IWEPs sur les perspectives de population et des ménages pour les communes wallonnes, la population de la commune de Charleroi devrait reculer de -0,8 % entre 2018 et 2023, de -1,5 % à l'horizon 2028 et de -1,8 % à l'horizon 2033. Cette tendance à la diminution de la population est à l'opposé des croissances attendues dans le Hainaut et en Wallonie dans les prochaines années.

Territoire	Population					Ménages privés				
	2018	2019	2023	2028	2033	2018	2019	2023	2028	2033
Charleroi	201.816	202.267	200.164	198.855	198.242	91.125	91.354	90.896	91.336	92.242
Hainaut	1.341.645	35.903	1.354.977	1.366.909	1.381.069	584.999	15.861	600.408	614.202	627.482
Wallonie	3.624.377	31.299	3.683.436	3.733.499	3.787.618	1.571.850	13.371	1.625.720	1.670.565	1.713.847



Les perspectives d'évolution des ménages suivent une autre tendance que celle prédite pour la population. La commune de Charleroi devrait observer une sensible diminution du nombre de ménages de -0,3 % entre 2018 et 2023, puis une légère augmentation de +0,2 % d'ici 2028 et de 1,2 % d'ici 2033.



3. Espérance de vie et mortalité

3.1. Espérance de vie

Dans son analyse de l'espérance de vie par commune du Hainaut, l'Observatoire de la Santé a mis en lumière un lien entre l'espérance de vie des hommes et le revenu médian du ménage : en émettant l'hypothèse que si l'on compare deux communes hainuyères dont l'une a un revenu de 1000 euros plus élevé que l'autre, celle au revenu supérieur indiquera une espérance de vie plus importante. A Charleroi, l'espérance de vie des hommes est inférieure à celle de la population masculine hainuyère, wallonne et belge. Le même constat s'observe dans la population féminine de Charleroi.

Territoire	Espérance de vie à la naissance	
	Hommes	Femmes
Charleroi	75,1	80,7
Hainaut	75,9	81,8
Wallonie	77,0	82,3
Belgique	79,0	83,8

(2014 – 2018)

3.2. Mortalité

La mortalité est un élément important pour évaluer l'état de santé d'une population. Elle peut, dans certains cas, être mise en relation avec les conditions de vie, les comportements de santé ou les performances du système de soins. Si l'on prend la situation hainuyère (peu favorable au regard de la Wallonie ou de la Belgique) comme référence (indice 100), la mortalité totale et prématurée à Charleroi se révèle plus élevée tant chez les hommes que chez les femmes.

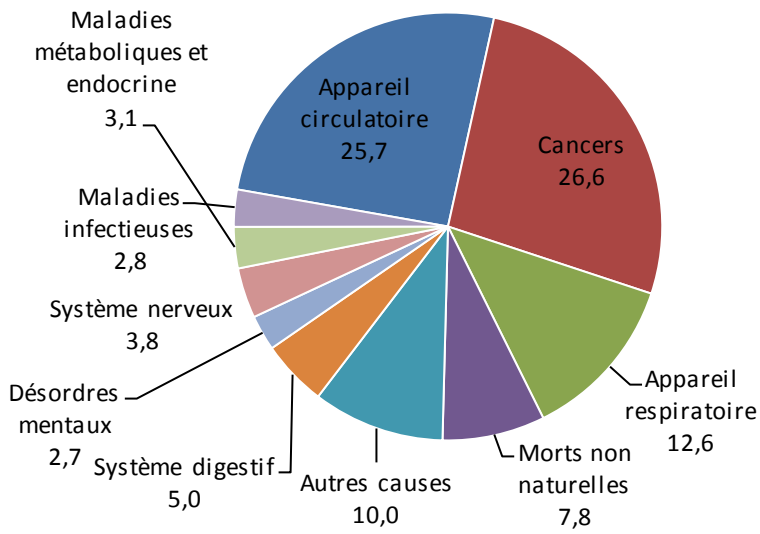
Territoire	Mortalité Totale		Mortalité prématurée (<65 ans)	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Charleroi	105,3	105,5	113,4	122,7
Hainaut	100,0	100,0	100,0	100,0
Wallonie	92,7	97,2	88,5	93,2
Belgique	80,1	86,9	68,9	76,2

(2014-2018)

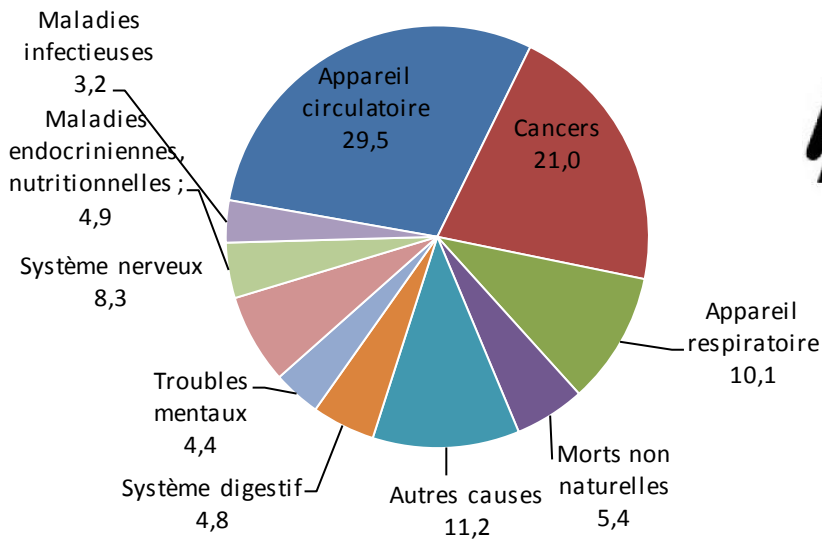
3.3. Causes de décès

Le recensement annuel des causes de décès permet de mesurer l'impact des maladies et/ou traumatismes sur la santé de la population et de prendre les mesures qui s'imposent en tentant d'intervenir sur les facteurs de risques et les déterminants des maladies (information, éducation, motivations, offre alimentaire, environnement, etc.). De manière classique, dans l'arrondissement de Charleroi, les deux principales causes de décès en 2012-2016 concernaient l'appareil circulatoire (29,5 % chez les femmes et 25,7 % chez les hommes par rapport à l'ensemble des décès) et les cancers (21 % chez les femmes et 26,6 % chez les hommes).

Causes décès Hommes arrondissement de Charleroi 2012-2016



Causes décès Femmes arrondissement de Charleroi 2012-2016



4. Etat de santé

4.1. Etat de santé

Les analyses montrent que l'état de santé des individus est fortement corrélé à l'échelle sociale. Ainsi, en cas de situation moins favorable, de revenus plus faibles, on observe une estime de soi moins bonne ce qui influence négativement l'état de santé déclaré. Selon l'enquête nationale de santé de 2018, 71 % des Hainuyers contre 77 % des Belges se déclarent en bonne ou très bonne santé. D'autre part, environ 34 % de la population hainuyère interrogée dit souffrir d'une ou plusieurs maladies chroniques. Des données à l'échelon communal ne sont pas disponibles car l'échantillon de population interrogé est insuffisant.

Territoire	Etat de santé déclaré	
	Santé perçue bonne ou très bonne (%)	Présence de maladie(s) chronique(s) (%)
Hainaut	71,0	33,9
Wallonie	73,8	32,7
Belgique	77,0	29,3

L'enquête nationale de santé de 2018 montre que le taux d'excès de poids des hommes (66,1 %) et des femmes (51,2 %) du Hainaut se situe dans des niveaux supérieurs aux moyennes belges mais ne sont pas significativement différents de la Wallonie. Quant à l'obésité, elle touche 27,2 % des hommes et 21,9 % des femmes du Hainaut. Ce surpoids et/ou cette obésité constitue(nt) un important facteur de risque de maladies chroniques telles que les pathologies cardiovasculaires, le diabète, les troubles musculo-squelettiques et certains cancers. D'où l'importance d'une bonne prévention en privilégiant le message d'une alimentation équilibrée et d'une activité physique régulière.

Territoire	Fréquence du surpoids et de l'obésité chez les 18 ans et plus			
	Excès de poids total (IMC>25)		Obésité (IMC>30)	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Hainaut	66,1	51,2	27,2	21,9
Wallonie	57,8	46,3	18,8	17,2
Belgique	55,3	43,4	16,7	15,0

A Charleroi, les personnes souffrant d'au moins une maladie chronique impliquant une certaine dépendance sont plus nombreuses qu'en Wallonie ou en Hainaut. De même, la part de bénéficiaires de l'assurance maladie soignés pour des problèmes de diabète est plus importante qu'en Hainaut et en Wallonie.

Territoire	Pourcentage de personnes ayant au moins une maladie chronique impliquant une dépendance (2017)	Part pour mille de personnes soignées pour diabète (2016)
Charleroi	5,5	80,0
Hainaut	5,2	74,8
Wallonie	4,9	75,7
Belgique	4,9	61,9

4.2. Dépistage du cancer du sein

Dépister c'est détecter une pathologie avant que des symptômes soient manifestes. Une détection précoce de certains cancers favorise souvent des traitements moins lourds et offre des chances de guérison plus importantes. Le programme national de dépistage du cancer du sein permet aux femmes de 50 à 69 ans d'être dépistées gratuitement tous les deux ans au moyen d'un mammotest. En dehors de ce programme, de nombreuses femmes ont recours à un dépistage opportuniste par mammographie classée "diagnostique". Pour information, les femmes de Flandre ont tendance à privilégier le mammotest à la mammographie diagnostique, ce qui explique les chiffres nationaux élevés. A Charleroi, 6,2 % des habitantes ont recours au mammotest, soit un taux proche de ceux du Hainaut ou de Wallonie. La mammographie diagnostique concerne 44,2 % des habitantes de la commune.

Territoire	Dépistage du cancer du sein (femmes de 50 à 69 ans)		
	par mammotest (%)	par mammographie diagnostique	Couverture totale
Charleroi	6,2	44,2	50,4
Hainaut	6,6	47,3	53,9
Wallonie	6,0	47,0	53,0
Belgique	32,8	28,2	61,0

(2017)

4.3. Comportements de santé

En Hainaut, en 2018, la consommation quotidienne de fruits et de légumes ne montre pas de différence significative avec la Wallonie et la Belgique. On observe plus de fumeurs quotidiens (22 %) dans le Hainaut que dans l'ensemble de la Belgique (19,4 %). Le nombre de Hainuyers consommateurs réguliers déclarant boire plus de 14 verres d'alcool par semaine chez les femmes et 21 verres chez les hommes est proche des moyennes wallonne et belge. On n'observe pas de différence significative entre le Hainaut, la Wallonie et la Belgique quant à la proportion de personnes à risque de dépendance alcoolique. Enfin, la population à risque par manque d'activité physique est plus élevée dans le Hainaut qu'en Wallonie. De plus, la différence entre les hommes et les femmes est importante, ces dernières étant plus sédentaires que les hommes.

Territoire	Consommation quotidienne (%) de fruits (jus exclus)	Consommation quotidienne (%) de légumes	Surconsommation d'alcool (>14 verres/semaine Femmes et >21 verres/semaine Hommes) (%)	Part (en %) de dépendants à l'alcool	Consommation quotidienne ou occasionnelle de tabac (%)	Part (en %) de la population à risque par manque d'activité physique
Hainaut	46,6	71,7	5,7	13,2	22,0	40,6
Wallonie	52,3	71,7	6,6	13,9	22,1	36,7
Belgique	57,2	75,8	5,9	14,0	19,4	28,8

(2018)

5. Logement

5.1. Logements et années de construction des bâtiments

En 2019, Charleroi compte 101 612 logements sur son territoire communal.

A l'instar du Hainaut et de la Wallonie, la commune se voit caractérisée par un parc de bâtiments anciens. Parmi les bâtiments présents sur le territoire communal, près des deux-tiers (62,5 %) ont été érigés avant 1946. Ce pourcentage est supérieur à celui du Hainaut et de la Wallonie.

5,5 % des bâtiments de Charleroi ont été construits entre 1982 et 2001, ce qui est inférieur aux pourcentages du Hainaut et de la Wallonie.

1,8 % des bâtiments datent de la période 2002-2011, soit un taux inférieur aux autres régions

Depuis 2011, 871 bâtiments ont été construits à Charleroi.

Territoire	Bâtiments	Année de construction des bâtiments										Nombre de logements
		Avant 1946		De 1946 à 1981		De 1982 à 2001		De 2002 à 2011		Après 2011		
		Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	
Charleroi	94.882	59.287	62,5	27.642	29,1	5.623	5,5	1.742	1,8	871	0,9	101.612
Hainaut	656.389	368.538	56,1	181.670	27,7	62.721	9,6	27.444	4,2	15.364	2,0	633.889
Wallonie	1.671.874	812.780	48,6	506.065	30,3	205.982	12,3	93.213	5,6	51.896	3,1	1.719.866
Flandre	2.686.182	730.433	27,2	1.100.892	41,0	522.518	19,5	203.136	7,6	125.540	4,7	3.215.454
Belgique	4.552.745	1.671.628	36,7	1.660.149	36,5	736.313	16,2	299.748	6,6	179.069	3,9	5.514.939

5.2. Immobilier

Prix de l'immobilier

En 2017, le prix de vente moyen d'une maison d'habitation ordinaire à Charleroi s'élève à 114 375 €. Il est de 209 425 € pour les villas et de 122 003 € pour les appartements. Ces prix sont inférieurs aux prix moyens hainuyers et wallons.

En 10 ans, les prix des trois types de biens ont augmenté : +22,9 % pour les maisons, +10,1 % pour les villas et +46,3 % pour les appartements.

Sur la même décennie (2007-2017), le nombre de transactions immobilières sur Charleroi a par contre diminué de -14,1 % pour les maisons, -2,6 % pour les villas et augmenté de +9,3 % pour les appartements.

Pression immobilière

En 2017 à Charleroi, il fallait 4,7 fois le revenu imposable annuel d'un ménage pour acquérir une maison d'habitation ordinaire, 8,7 fois pour une villa et 5 fois pour un appartement.

Les pressions immobilières relevées pour les maisons et les villas à Charleroi sont proches de celles observées à l'échelle du Hainaut. La pression immobilière pour les appartements est par contre sensiblement plus faible dans la commune.

Entités administratives	Revenu moyen par déclaration	Prix moyen(€) maisons ordinaires	Pression immobilière maisons ordinaires	Prix moyen(€) villas	Pression immobilière villas	Prix moyen(€) appartements	Pression immobilière appartements
Charleroi	24.186	114.375	4,7	209.425	8,7	122.003	5,0
Hainaut	28.338	134.307	4,7	248.363	8,8	152.449	5,4
Wallonie	30.671	161.296	5,3	284.668	9,3	178.771	5,8
Flandre	34.598	234.317	6,8	381.597	11,0	230.069	6,6
Belgique	32.729	216.781	6,6	358.076	10,9	226.282	6,9

5.3. Foncier

En 2014, 69 terrains à bâtir d'une superficie moyenne de 963 m² au prix moyen de 46 €/m² ont été vendus au sein de la commune de Charleroi.

Le prix moyen du foncier à Charleroi est inférieur aux prix moyens du hainuyer et wallon.

En 10 ans, le prix moyen du foncier à Charleroi a augmenté de 55,4 %.

Territoire	Prix moyen (€/m ²)	Nombre transactions	Prix total(€)	Superficie totale(m ²)	Prix moyen(€)	Revenu moyen par déclaration	Pression foncière
Charleroi	46	69	3.037.803	66.470	44.026	23.573	1,9
Hainaut	51	1.538	126.612.902	2.471.627	82.323	27.432	3,0
Wallonie	51	5.550	463.584.677	9.173.577	83.529	29.595	2,8
Flandre	177	11.235	1.865.094.621	10.560.197	166.008	33.519	5,0
Belgique	119	16.904	2.362.965.939	19.788.889	139.787	31.655	4,4

5.4. Logements publics

Au 1^{er} janvier 2018, 9,1 % des ménages carolos vivent dans un logement public (SLSP¹). La commune compte 9 264 logements publics SLSP dont 11,5 % sont inoccupés.

¹ SLSP : Société de logement de service public

6. Services à la population

6.1. Offre médicale

Le poids de la patientèle par médecin généraliste à Charleroi correspond à 1 médecin généraliste pour 1 525 habitants, ce qui est plus lourd qu'en Hainaut, en Wallonie et en Belgique où l'on recense potentiellement 1000 patients pour un généraliste. A noter que seuls les médecins généralistes ayant comptabilisé au moins 500 contacts patients pendant l'année ont été pris en compte.

Près des deux tiers des généralistes recensés par l'INAMI à Charleroi en 2018 ont 50 ans ou plus.

La commune dispose sur son territoire de 3 entités hospitalières : le Centre Hospitalier Universitaire de Charleroi (1 424 lits), le Grand Hôpital de Charleroi (1 154 lits) et la Clinique Notre-Dame de Grâce (224 lits).

Territoire	Nombre de lits d'hôpitaux	Nombre d'habitants pour un médecin généraliste actif
Charleroi	2.802	1.525
Hainaut	8.517	1.117
Wallonie	20.624	1.033
Flandre	39.642	1.059
Belgique	68.612	1.068

6.2. Petite enfance

En 2017, Charleroi compte 1 442 places d'accueil dédiées aux enfants âgés de 0 à 2,5 ans. Le taux de couverture s'élève ainsi à 23,7 %. Ce taux est inférieur aux taux du Hainaut et de la Wallonie.

Territoire	Total des places	Taux de couverture de la petite enfance
Charleroi	1.442	23,7
Hainaut	10.559	30,3
Wallonie	33.356	36,1
Flandre	93.539	43,2
Belgique	138.530	39,8

6.3. Aînés

En 2018, la commune de Charleroi recense 26 maisons de repos agréées INAMI pour une capacité totale de 2475 lits. Ramené à la population des 75 ans et plus, le taux de couverture obtenu est de 15 %, soit un taux inférieur à ceux du Hainaut et de la Wallonie.

Territoire	Maisons de repos	Total Lits	Pop. 75 ans et +	Offre de lits
Charleroi	26	2.475	16.176	15,0
Hainaut	223	19.858	109.271	17,9
Wallonie	563	49.220	299.002	16,3
Flandre	786	79.970	632.499	12,7
Belgique	1.494	144.262	1.008.393	14,3

6.4. Nombre d'établissements scolaires

Charleroi compte 128 établissements scolaires sur son territoire dont 7 établissements du supérieur.

Territoire	Maternel	Maternel et Primaire	Maternel, Primaire et Secondaire	Primaire	Secondaire	Supérieur	Total général
Charleroi	6	72	2	12	29	7	128
Arrondissement de Charleroi	8	153	3	18	48	9	239
Hainaut	25	544	7	41	185	29	831

6.5. Population scolaire

Le tableau suivant montre la répartition des élèves et étudiants résidant à Charleroi en fonction du type d'établissement scolaire (maternel, primaire, etc.). Dans le cas présent, les établissements scolaires ne se limitent pas uniquement à ceux de la commune de Charleroi.

Commune (Lieu de résidence)	Maternel	Primaire	Secondaire	Supérieur	Total général année scolaire 2015-2016
Charleroi	8.896	15.879	16.824	2.903	44.502
Arrondissement de Charleroi	18.083	32.809	35.898	6.618	93.408
Hainaut	52.365	96.640	108.187	21.492	278.684

Ce deuxième tableau rend compte du nombre d'élèves et d'étudiants qui sont scolarisés dans les différents types d'établissements (maternel, primaire, etc.) basés sur le territoire communal. Cette fois-ci, la population scolaire n'est pas uniquement composée des résidents de la commune de Charleroi.

Commune (Lieu de scolarisation)	Maternel	Primaire	Secondaire	Supérieur	Total général année scolaire 2015-2016
Charleroi	8.734	16.093	19.695	5.569	50.091
Arrondissement de Charleroi	17.956	32.397	33.339	6.408	90.100
Hainaut	53.363	99.290	115.079	22.970	290.702

7. Formation

7.1. Niveau d'instruction

14,9 % des habitants de 18 ans et plus à Charleroi disposent d'un diplôme de l'enseignement supérieur.

19,5 % ne dépassent pas le stade des études primaires et 4,9 % ne possèdent aucun diplôme ou certificat.

En comparaison, la commune présente un taux de diplômés de l'enseignement primaire plus élevé qu'en Hainaut et à l'inverse un taux de diplômés du supérieur plus faible. Le niveau d'instruction à Charleroi est plus faible qu'en Wallonie et en Belgique.

Territoire	Pas de diplôme ou de certificat		Primaire		Secondaire		Supérieur	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Charleroi	3.202	4,9	12729,0	19,5	39701,0	61	9714,0	14,9
Hainaut	17.713	4,1	63406,0	14,8	260168,0	61	85912,0	20,1
Wallonie	40.013	3,5	149150,0	13,0	678078,0	59	279385,0	24,4
Flandre	55.516	2,5	279764,0	12,8	1270316,0	58	577551,0	26,5
Belgique	107.904	3,0	470892,0	13,0	2081556,0	58	958839,0	26,5

8. Emploi

8.1. Emploi salarié

Au 31 décembre 2018, Charleroi compte 47 513 travailleurs salariés (assujettis à l'ONSS), ce qui représente 36,9 % de la population communale âgée entre 15 et 64 ans. La part des travailleurs salariés à Charleroi est en deçà de celles du Hainaut (43 %) et de la Wallonie (43,5 %).

Le commerce de détail est le secteur d'activité qui emploie le plus de travailleurs (5 158 travailleurs soit 10,9 %). Viennent ensuite les secteurs de l'enseignement (4 344 travailleurs soit 9,1 %), l'administration publique (2 798 travailleurs soit 5,9 %) et les activités liées à l'emploi (2 779 travailleurs soit 5,8 %).

Territoire	NbTotal (dec 2018)	Pop. 15-64 ans (jan 2019)	Part Trav. Pop. 15-64 ans
Charleroi	47.513	128.786	36,9
Hainaut	371.487	862.936	43,0
Wallonie	1.017.585	2.336.692	43,5
Flandre	2.267.286	4.184.022	54,2
Belgique	3.588.534	7.333.004	48,9

8.2. Emploi indépendant

Au 31 décembre 2018, Charleroi compte 10 609 travailleurs indépendants. Cela représente 10,9 % des travailleurs indépendants du Hainaut. Rapportée à la population des 15 ans et plus, la part des indépendants à Charleroi s'élève à 6,5 %.

Parmi les travailleurs indépendants, 3,1 % se retrouvent dans le secteur primaire, 24,2 % dans le secteur secondaire et 72,7 % dans le secteur tertiaire.

Les commerces et les professions libérales sont les deux secteurs qui emploient le plus de travailleurs indépendants au sein de la commune, respectivement 36,4 % et 27,6 %. L'industrie suit avec 24,2 % des travailleurs indépendants.

Territoire	Total 2018	Pop. 15 ans et +	Part des indépendants dans la population de 15 ans et +
Charleroi	10.609	164.408	6,5
Hainaut	97.474	1.113.182	8,8
Wallonie	306.516	3.011.272	10,2
Flandre	682.436	5.516.073	12,4
Belgique	1.099.444	9.498.304	11,6

8.3. Taux d'emploi / Taux de chômage

Taux d'emploi

En 2017, le taux d'emploi de la commune s'élève à 47 %. Il est inférieur aux taux d'emploi hainuyer et wallons.

Entre 2007 et 2017, Charleroi a connu une légère augmentation du taux d'emploi (de 46,6 % à 47 %).

Taux de chômage

Pour l'année 2019, le taux de chômage à Charleroi est de 16,6 %. Il est nettement supérieur à ceux des autres territoires (Hainaut, Wallonie, Flandre ou Belgique).

Entre 2018 et 2019, le taux de chômage a diminué à Charleroi, passant de 17,2 % à 16,6 %.

Communes	Taux d'emploi 2017	Taux de chômage 2019
Charleroi	47,0	16,6
Hainaut	55,5	12,6
Wallonie	58,6	10,7
Flandre	68,2	5,0
Belgique	63,5	7,7

8.4. Mobilité des travailleurs

Mobilité des travailleurs résidents

La part des travailleurs domiciliés à Charleroi et qui partent travailler dans une autre commune est de 48,4 %.

Lieu de résidence	Occupés dans la commune	Sortant de la commune de résidence	Total	Part des travailleurs sortant de la commune
Charleroi	27.218	25.564	52.782	48,4
Hainaut	114.659	289.268	403.927	71,6
Wallonie	283.695	848.703	1.132.398	74,9
Flandre	642.203	1.670.984	2.313.186	72,2
Belgique	979.173	2.765.654	3.744.828	73,9

Mobilité des travailleurs occupés

La part des travailleurs occupés à Charleroi et qui proviennent d'une autre commune s'élève à 64,9 %.

Lieu de travail	Domiciliés dans la commune	Venant d'une autre commune	Total	Part des travailleurs domiciliés dans une autres commune
Charleroi	27.218	50.243	77.461	64,9
Hainaut	114.659	238.860	353.520	67,6
Wallonie	283.695	703.869	987.564	71,3
Flandre	642.203	1.502.572	2.144.774	70,1
Belgique	979.173	2.750.701	3.729.874	73,7

9. Revenus

9.1. Revenus médians et déclarations

Le revenu médian par déclaration à Charleroi est de 19 099 € en 2017.² Celui-ci est moins élevé que les revenus médians en Hainaut (-2 583 €), en Wallonie (-3 750 €), en Flandre (-6 920 €) et en Belgique (-5 246 €).

Territoire	Revenu médian par déclaration
Charleroi	19.099
Hainaut	21.682
Wallonie	22.849
Flandre	26.019
Belgique	24.345

En termes de déclarations des revenus de 2017, 7,9 % des ménages de la commune de Charleroi ont rentré une déclaration supérieure à 50 000 € et 14,7 % ont renseigné moins de 10 000 €.

Territoire	Total	< 10.000 EUR	de 10.001 jusqu'à 20.000 EUR	de 20.001 jusqu'à 30.000 EUR	de 30.001 jusqu'à 40.000 EUR	de 40.001 jusqu'à 50.000 EUR	plus que 50.000 EUR
Valeurs absolues							
Charleroi	112.182	16.474	42.705	25.589	12.300	6.262	8.852
Hainaut	758.573	101.089	243.649	168.911	96.130	52.598	96.196
Wallonie	2.042.084	283.970	589.630	440.770	260.117	153.317	314.280
Flandre	3.719.171	445.534	873.034	839.622	528.746	313.806	718.429
Belgique	6.371.585	843.990	1.660.522	1.401.770	856.131	504.379	1.104.793
Pourcentages							
Charleroi	100	14,7	38,1	22,8	11,0	5,6	7,9
Hainaut	100	13,3	32,1	22,3	12,7	6,9	12,7
Wallonie	100	13,9	28,9	21,6	12,7	7,5	15,4
Flandre	100	12,0	23,5	22,6	14,2	8,4	19,3
Belgique	100	13,2	26,1	22,0	13,4	7,9	17,3

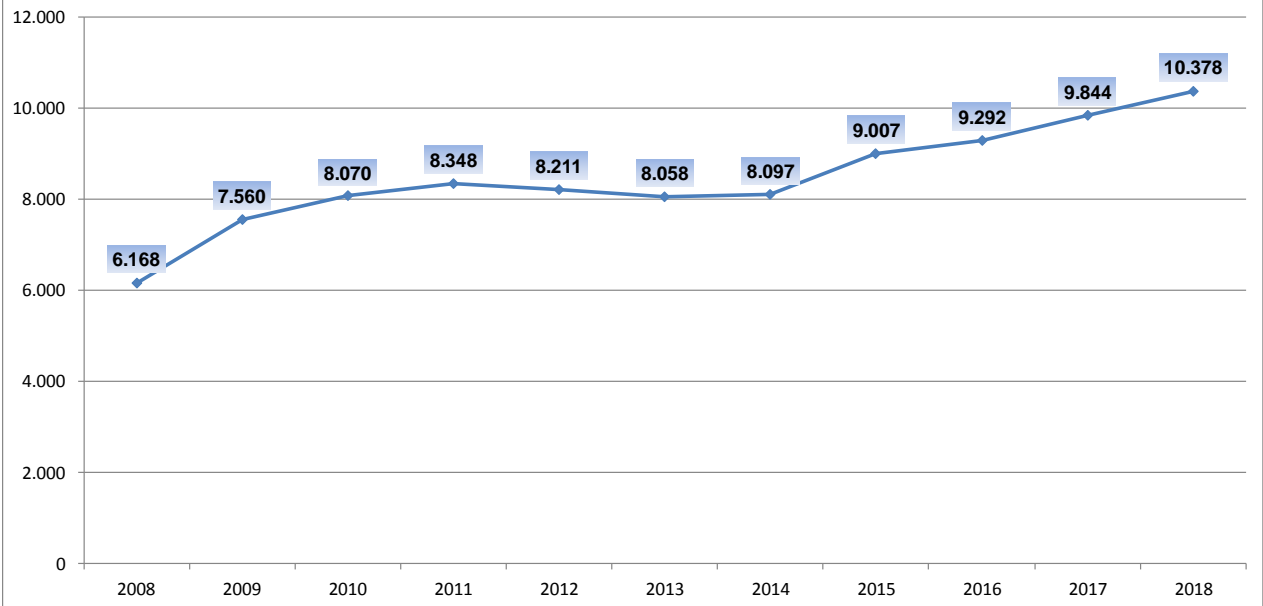
9.2. Revenus d'intégration sociale (RIS)

Ramené à la population des 18 à 64 ans, la part des bénéficiaires du RIS à Charleroi s'élève à 8,5 %. Elle est de 5 % en Hainaut, 4,4 % en Wallonie et 3 % en Belgique.

Entre 2008 et 2018, le nombre de bénéficiaires du RIS (10 378 en 2018) a augmenté de 68,3 % à Charleroi. Cette augmentation est de 70,9 % en Hainaut, 57,5 % en Wallonie et 48,4 % en Belgique. Sur le graphique suivant, on peut voir une augmentation du nombre de RIS de 2008 à 2018. Par la suite, le nombre de bénéficiaires diminue sensiblement jusqu'en 2013 pour ensuite ré-augmenter. La crise économique apparue dès 2008 et la réforme des allocations de chômage en 2015 sont des facteurs pouvant influencer de manière non négligeable le nombre de bénéficiaires du RIS.

² Cela signifie que 50 % des déclarations sont supérieures à 19 099 € et 50 % sont en dessous de 19 099 €.

Charleroi - Bénéficiaires du RIS 2008 - 2018



10. Tissu économique

10.1. Entreprises

En décembre 2017, la commune de Charleroi compte 4 848 établissements assujettis à l'ONSS. Ces entreprises constituent 17 % des établissements du Hainaut.

Parmi ces entreprises, 85,1 % appartiennent au secteur tertiaire, 14,8 % au secteur secondaire et 0,1 % au secteur primaire. C'est le commerce de détail qui concentre le plus grand nombre d'entreprises à Charleroi (983), suivi du secteur de la restauration (401) et celui de l'enseignement (372).

Les 4 848 établissements occupent 78 008 travailleurs, soit 21 % des travailleurs hainuyers.

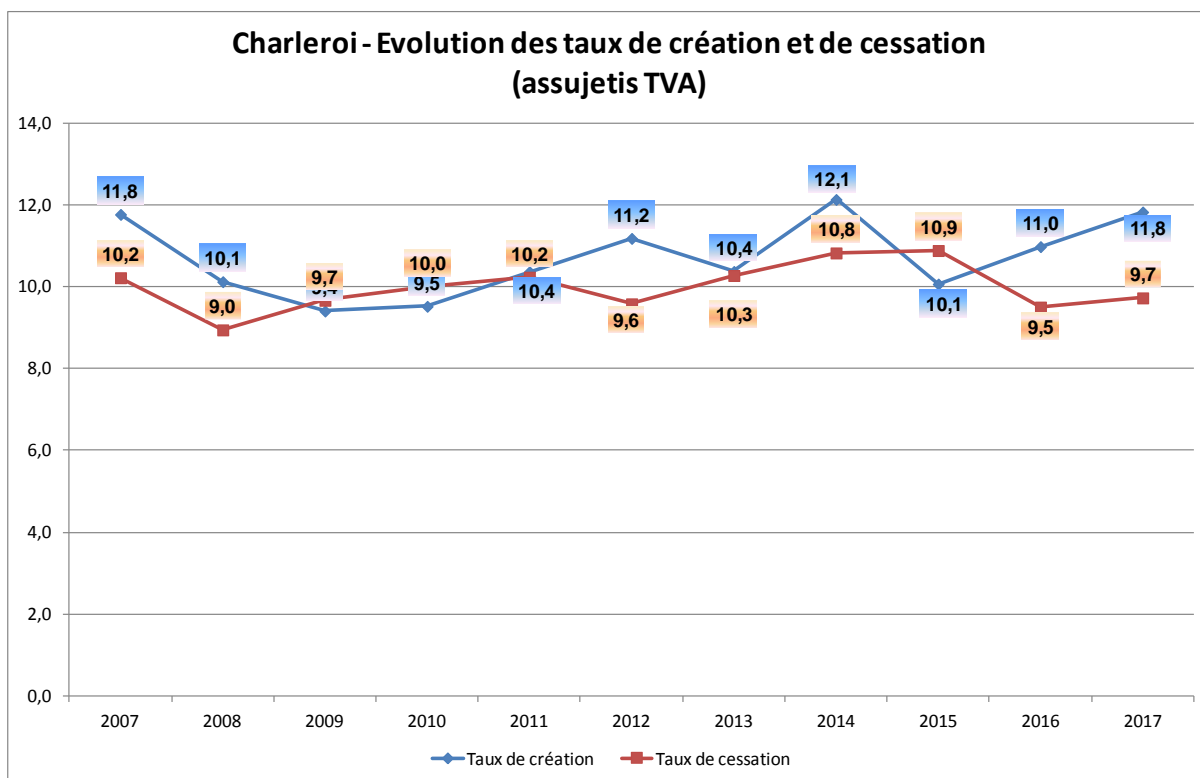
Territoire	Etablissements	Travailleurs
	Décembre 2017	
Charleroi	4.848	78.008
Hainaut	28.500	371.361
Wallonie	87.836	1.050.689
Flandre	168.054	2.296.340
Belgique	292.796	3.972.943

Le taux de création d'entreprises à Charleroi en 2017 est de 11,8 %. Le taux de création est plus élevé que celui du Hainaut (10 %), de la Wallonie (9,6 %) et de la Belgique (9,9 %).

Le taux de cessation est quant à lui de 9,7 % à Charleroi, soit plus élevé que ceux du Hainaut (7,8 %), de la Wallonie (6,7 %) et de la Belgique (6,1 %).

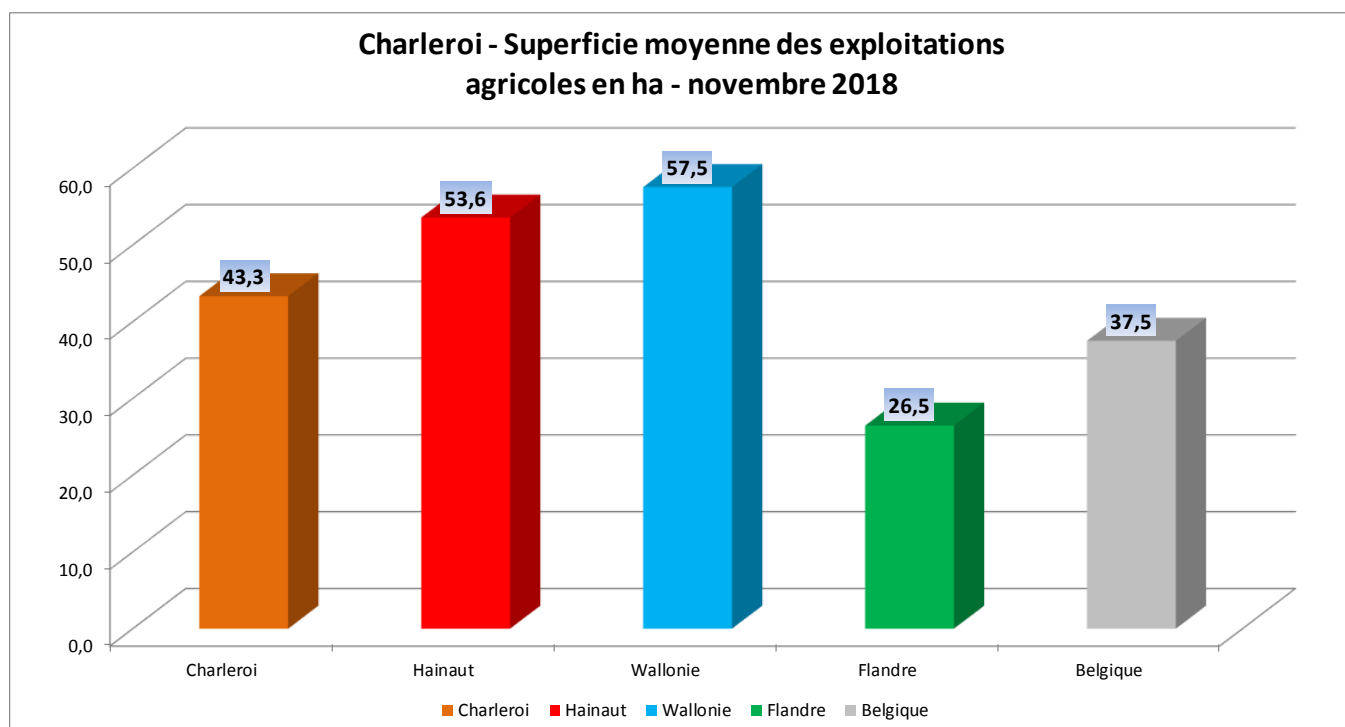
En effectuant le calcul : « taux de création – taux de cessation », on en arrive à un chiffre de 2,1 pour Charleroi, 2,2 pour le Hainaut, 2,9 pour la Wallonie et 3,8 pour le pays. En 2017 à Charleroi, il y a donc eu davantage de créations que de cessations d'entreprises.

Depuis 2007, les taux de création et de cessation ont varié au cours des années. On peut toutefois noter une tendance générale à la stabilité des deux taux.



10.2. Agriculture

En 2018, la commune de Charleroi compte 26 exploitations agricoles pour une superficie agricole utilisée de 1 126 hectares. La superficie moyenne par exploitation est de 43,3 hectares, ce qui est inférieur aux moyennes du Hainaut et de la Wallonie.



10.3. Tourisme

En 2018, Charleroi compte 168 855 arrivées touristiques sur son territoire pour un total de 253 439 nuitées. La durée moyenne d'un séjour à Charleroi est de 1,5 jour.

Sources

I. Territoire

Hainaut Développement et OSH

CPDT – Atlas des paysages - communes couvertes par les Atlas (<https://cpdt.wallonie.be/atlas-des-paysages-communes-couvertes-par-les-atlas>)

II. Population

Statistics Belgium (<http://statbel.fgov.be/>):

Population 01/01/2009-2019

Population étrangère au 01/01/2019

Structure des ménages 2019

Perspectives de population (2023-2028-2033) et des ménages (2023-2028-2033) – Wallonie – Centre de Recherche en Démographie et Sociétés de l’UCL – IWEPS

III. Espérance de vie et mortalité

Statistics Belgium (<http://statbel.fgov.be/>):

Espérance de vie à la naissance 2014-2018 – Calculs OSH

Indice comparative de mortalité 2014-2018 – Calculs OSH

IV. Etat de santé et comportement de santé

Enquête Nationale de Santé 2013 – ISP:

Santé Subjective

Comportement de Santé

Agence Inter mutualiste IMA-AIM:

Maladies chroniques 2014

Diabète 2013

Dépistage du cancer du sein 2017

ISP-HIS:

Etat de santé déclaré

Fréquence de surpoids et de l’obésité chez les 18 ans et plus

V. Logement

Statistics Belgium (<http://statbel.fgov.be/>):

Parc des bâtiments 2019

Ventes immobilières (maisons d’habitation ordinaires) – 2017 – Statistiques fiscales des revenus – Exerc. 2018 – Rev 2017

Ventes de terrains à bâtir – 2014 – Statistique fiscale des revenus – Exerc. 2015 – Rev. 2014

Cityse (DEMO-UCL) – SPFEco – DGSIE-SWL 01/01/2017:
Logements publics

VI. Services à la population

INAMI – 31/12/2016

Statistics Belgium (<http://statbel.fgov.be/>):
Population 01/01/2008-2018

Hôpitaux: SPF Santé publique, Sécurité de la Chaîne alimentaire et Environnement – DG Organisation des Etablissements de Soins – Service Datamanagement – 2017

ONE 2017 – Kind&Gezin 2017 – 2017 – Dienst für Kind – 2017

VII. Formation

Census – 2011:
Primaire, secondaire, supérieur

Fédération Wallonie-Bruxelles - Implantations de l'enseignement fondamental et spécialisé - 2014-2015

Fédération Wallonie-Bruxelles - Etablissements et implantations de l'enseignement secondaire et supérieur / Enseignement supérieur (Les Hautes Ecoles) - 2013-2014

VIII. Emploi

ONSS - 31/12/2017 (emploi au lieu de travail) et 31/12/2018 (emploi au lieu de résidence) :
Salariés

INASTI - 31/12/2018:
Indépendants

ONEM - Juin 2018 - Juin 2019 - FOREM - D.E.I. - Septembre 2019 :
Taux de chômage

Steunpunt WSE:
Taux d'emploi 2017
Mobilité des travailleurs 2016

IX. Revenus

Statistics Belgium (<http://statbel.fgov.be/>):
Statistique fiscale des revenus - Exerc. 2018 - Rev. 2017

SPP Intégration sociale, Lutte contre la Pauvreté, Economie sociale et Politique des Grandes villes - Chiffres et RIS - 2008-2018 -
www.mi-is.be/be-fr/etudes-publications-et-chiffres/revenu-dintegration-sociale-ris

X. Tissu économique

ONSS - 31/12/2017:

Entreprises

Statistics Belgium (<http://statbel.fgov.be/>):

Résultats de l'enquête agricole - 2018

Statistics Belgium (<http://statbel.fgov.be/>):

Tourisme 2018